

# AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

**AVIS PUBLIC EST**, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, adoptera à une session ultérieure un règlement pour modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) règlement 172-2005, afin de définir la notion de « Maison de tourisme » et de permettre cet usage dans les affectations agricoles.

**Fait et donné à Sainte-Croix, ce 18 février 2019.**



**Stéphane Bergeron**  
Directeur général

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 18 février 2019 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.**

**En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 février 2019.**

Signé :  \_\_\_\_\_

**Stéphane Bergeron**  
Directeur général